

## Se restaurer autour du lac

- **Guinguette du bout du lac**  
06 95 62 15 35
- **Maison de la pêche**  
04 66 69 10 65
- **La Table du camping**  
04 66 46 81 27 (sur réservation)

## Se loger autour du lac

- **Camping du Lac \*\*\***  
04 66 46 81 27
- **Chalet - Morangies**  
04 66 46 81 27
- **Les châtaigniers du Lac**  
04 66 48 48 48



Création : Office de Tourisme Mont Lozère • Communauté de communes Mont Lozère • Ne pas jeter sur la voie publique • 2020

### Office de Tourisme Mont Lozère

Villefort  
43 place du Bosquet  
48800 Villefort  
04 66 46 87 30  
contact@destination-montlozere.fr

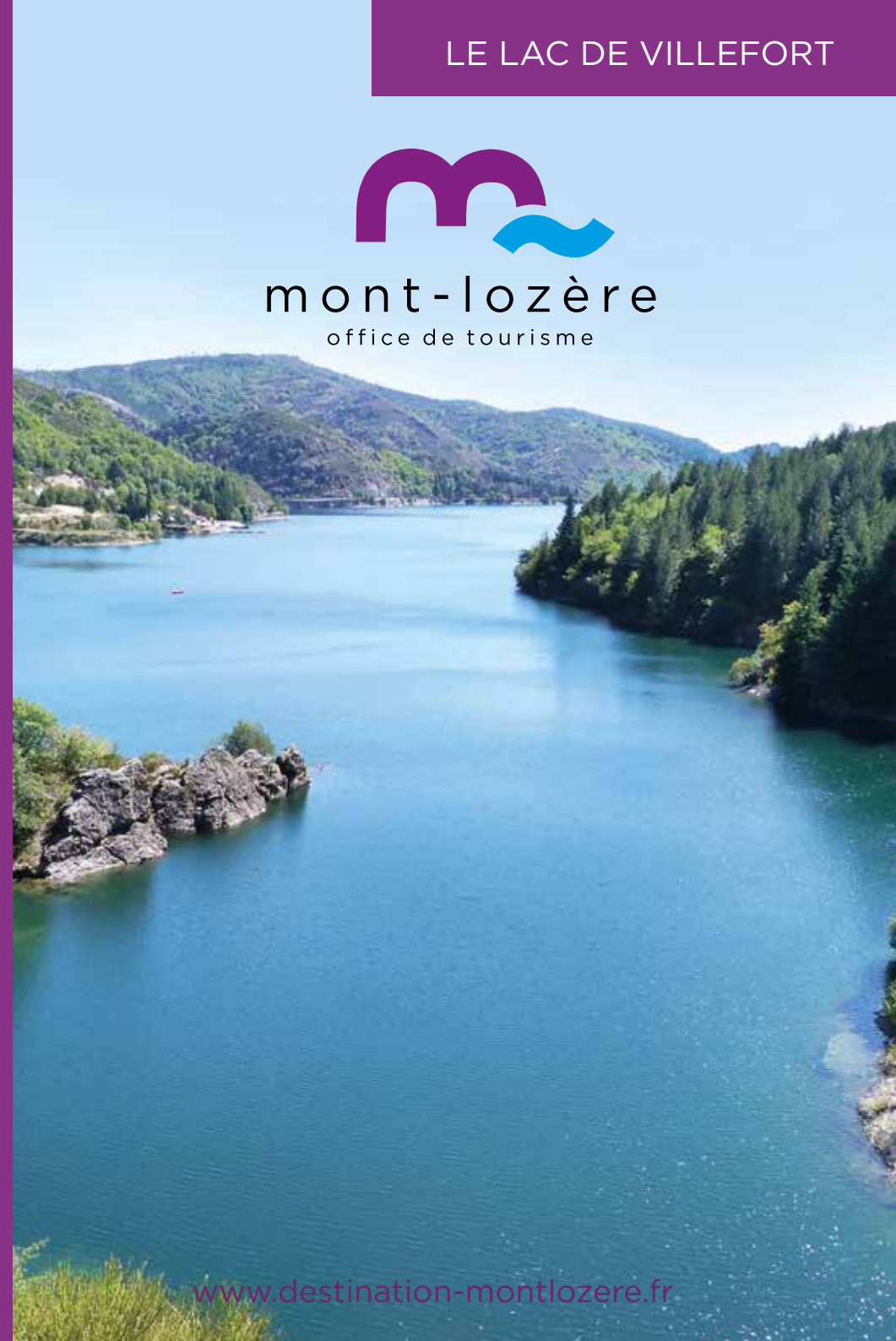
Lanuéjols  
Mairie de Lanuéjols  
48000 Lanuéjols  
04 66 48 00 82  
otmontlozere.lanuejols@gmail.com

La Bastide Puylaurent  
Mairie  
48250 La Bastide Puylaurent  
04 66 46 12 83  
tourisme-labastide48@orange.fr

Le Bleygard  
48190 Mont Lozère et Goulet  
otmontlozere.lebleymard@gmail.com

Bagnols-les-Bains  
Avenue de la gare  
48190 Mont Lozère et Goulet  
04 66 47 61 13  
ot.bagnolslesbains@orange.fr

[www.destination-montlozere.fr](http://www.destination-montlozere.fr)





## Le château de Castanet

• Construit à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le château sera utilisé pendant deux siècles par la famille Isarn, puis vendu à la Révolution comme bien national. Il sera sauvé des eaux dans les années 1960, au moment de la construction du barrage par EDF, grâce à son inscription à l'inventaire des monuments historiques. Le château a ouvert à nouveau ses portes en 2006 après une restauration complète suite à un incendie. Cette année, le château de Castanet vous ouvre ses portes et vous fait découvrir une exposition très diversifiée, mêlant culture, art et patrimoine, au regard des expositions mises en place ces 10 dernières années.

## A découvrir

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : Exposition photos de Benoît Coulomb (Lozère Sauvage) et Nadège TALAGRAND (Méline Photographie), exposition du Parc National des Cévennes sur la châtaigne.

- Visite libre de 14h à 18h du 1 juillet au 31 août et pour les journées du patrimoine
- Visite guidée de 18h à 19h

## La Via Ferrata



Vers Castanet, arpez la Via Ferrata surplombant le lac de Villefort. Une expérience sensationnelle à partir de 10 ans/ 1m40 (accompagnement obligatoire par un adulte jusqu'à 12 ans). Plusieurs parcours adaptés à chaque niveau avec un accès terrestre ou par canoë au départ

de la base nautique. L'encadrement par un moniteur professionnel est vivement conseillé pour les débutants.

### Encadrement par un professionnel :

- Grandeur nature - 04 66 46 87 26 - [www.grandeurnature48.com](http://www.grandeurnature48.com)
  - La Maison de l'aventure - 06 71 08 29 17 - [www.lamaisondelaventure.com](http://www.lamaisondelaventure.com)
  - Mont Lozère Aventures - 06 07 71 29 03 - [www.canyoning-lozere.fr](http://www.canyoning-lozere.fr)
- Location de matériel : base nautique - 04 66 46 83 39

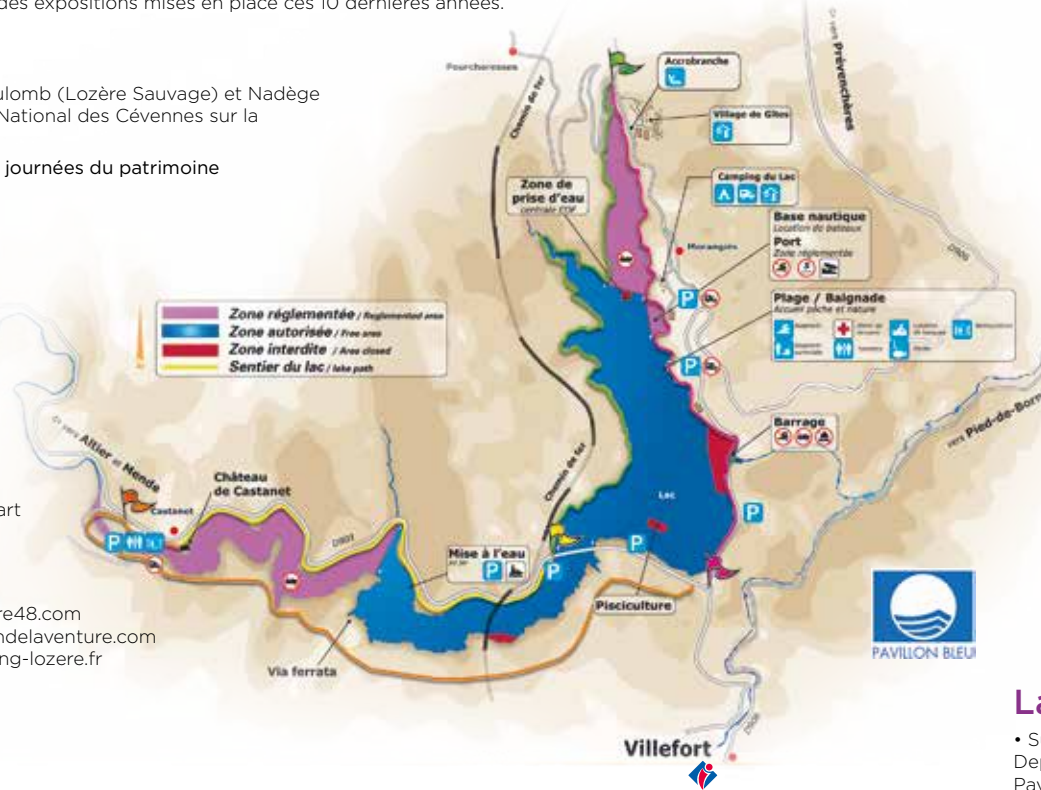


## L'accro du lac de Grandeur Nature

Parcours ludiques en bordure du lac, pour toute la famille, à partir de 3 ans. En suivant la ligne de vie continue (sécurité maximum) venez vous essayer à cette activité au milieu des arbres pour un moment de sensation nature ! Ouvert tous les jours de 10h à 18h en juillet et août et de 14h à 17h les weekends d'avril mai et juin. Renseignements et réservations au 04 48 32 00 25 ou [www.grandeurnature48.com](http://www.grandeurnature48.com)

## Le lac de Villefort

Ce plan d'eau de 127 ha et d'une capacité de 35.6 millions de mètres cubes est dû à une retenue artificielle du barrage de Villefort (192 m de long et 71.5 m de haut). Sa construction a commencé en 1956 et la mise en eau a eu lieu en 1964 immergeant la vallée de Bayard et obligeant une vingtaine de familles à quitter leurs maisons. Cette retenue d'eau sert prioritairement à la production d'électricité (l'usine hydroélectrique se situe à Pied-de-Borne) ce qui explique les variations du niveau de l'eau tout au long de l'année. Lorsque le niveau est bas (avant les fortes précipitations de l'automne et du printemps), vous aurez peut-être la chance d'apercevoir quelques vestiges engloutis sous les eaux comme un pont du XIX<sup>e</sup> siècle, appelé Pont Louis Philippe, qui n'a pas été détruit lors de la mise en eau.



*La navigation sur le lac est réglementée par arrêté préfectoral. Les consignes à respecter sont affichées sur des panneaux tout autour du lac. Cette réglementation est également disponible à la base nautique, à la maison de la pêche ainsi qu'en téléchargement sur le site de l'office de tourisme : [www.destination-montlozere.fr](http://www.destination-montlozere.fr)*

## Randonnées autour du lac

Fiches randonnées autour du lac intégrées dans la pochette randonnées «Le Pays de Villefort à pied» en vente dans nos Offices de Tourisme. La randonnée complète du **tour du lac** compte 7km et est balisée PR (jaune)



### PROMENADE - **tour du lac**

Chemin accessible à vélo et poussettes, sans trop de pente, le chemin de promenade est idéal pour un moment familial.



### SENTIER DE POURCHARESSES - **tour du lac**

Petit sentier à l'ombre, à travers la forêt. Idéal et facile pour une première randonnée en famille.



### SENTIER DE CASTANET

Chemin relativement plat, pour profiter du parc du château de Castanet et se reposer.



### SENTIER DES CRETES

Bénéficier d'extraordinaires points de vue sur le lac, le château de Castanet et le plateau de la Garde-Guérin. Sentier plus technique, conseillé pour des randonneurs sportifs.

## La base nautique

École de voile : catamaran, optimiste et planche à voile. Séance de 1h30 et stage de 3 ou 5 séances. Location de matériel : pédalo, planche à voile, stand up paddle, voile, bateau électrique, zodiac, canoë. Ouvert tous les jours de mi-juin à fin août de 9h à 18h Renseignements : base nautique - 04 66 46 83 39 [www.grandeurnature48.com](http://www.grandeurnature48.com)

## La plage

• Surveillée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août (13h30 - 18h30) Depuis l'été 2010, la plage du lac de Villefort est labellisée Pavillon Bleu, traduisant la bonne qualité des eaux, des installations de qualité et des efforts de la communauté de communes en matière de protection et d'éducation à l'environnement. - Plage de sable, toilettes sèches, vestiaire, poste de secours - Restaurants / buvette sur place et à proximité Renseignements : Office de Tourisme - 04 66 46 87 30 - Mise à disposition d'un tiralo pour les personnes à mobilité réduite Sur demande auprès du surveillant de baignade de 13h30 à 18h30.

